

COMMUNIQUE DE PRESSE

IntegraGen fait le point sur l’audience du 5 octobre 2026 relative à son projet de plan de cession

ÉVRY, FRANCE, 5 OCTOBRE 2026, 18H30 - IntegraGen (FR0010908723 – ALINT – Eligible PEA PME), une société spécialisée dans la génomique du cancer et des maladies génétiques rares, qui réalise des analyses génomiques et de données, interprétables pour des laboratoires académiques et privés, fait le point sur l’audience qui s’est tenue ce jour devant le Tribunal de commerce d’Évry, dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire ouverte le 15 juin 2026.

Cette audience portait sur l’examen des deux offres de reprise déposées le 11 septembre 2026 par ABL Diagnostics et par Health In Code, dans le cadre d’un projet de plan de cession portant sur la reprise d’activités et d’actifs de la Société.

À l’issue des débats, le Tribunal de commerce d’Évry a mis l’affaire en délibéré. Sa décision est attendue le 9 octobre 2026.

Ces offres ne prévoient aucun rachat des actions IntegraGen. Le produit de la cession serait destiné au règlement des créanciers selon les règles applicables à la procédure. La reprise de l’activité ne garantit pas l’existence d’une valeur résiduelle pour les actionnaires qui sont exposés à un risque de perte à minima partiel et peut être totale de leur investissement.

Dans ce contexte une liquidation judiciaire interviendra et une radiation des actions IntegraGen d’Euronext Growth Paris sera effectuée à la clôture de la procédure.

Bérengère Génin, Directrice Générale d’IntegraGen, déclare : « *Cette audience constitue une étape importante de notre procédure. Nous resterons mobilisés dans l’attente de la décision du Tribunal, attendue le 9 octobre. Nos clients et partenaires peuvent compter sur la continuité de nos activités : nos équipes restent pleinement engagées à leurs côtés, comme elles l’ont été tout au long de cette procédure.* »

Le choix éventuel d’un repreneur relève de la seule compétence du Tribunal de commerce d’Évry. L’activité d’IntegraGen se poursuit normalement, sans aucune interruption pour ses clients et partenaires. Les équipes restent pleinement mobilisées sur les projets en cours, dans la continuité de l’histoire et du savoir-faire d’IntegraGen.

IntegraGen tiendra le marché informé de toute évolution significative de la procédure, et en particulier de la décision du Tribunal attendue le 9 octobre 2026, conformément à ses obligations d'information.

A propos d'IntegraGen

IntegraGen est une société spécialisée dans la génomique du cancer et des maladies génétiques. S'appuyant sur des équipes qualifiées et hautement expérimentées, IntegraGen est un acteur majeur dans les services de séquençage de l'ADN et les logiciels d'interprétation des données génomiques. La société gère l'un des plus grands laboratoires de NGS en France et opère pour des instituts de recherche d'excellence. IntegraGen valorise les possibilités offertes par le séquençage de haut débit avec pour mission d'offrir aux patients la promesse d'une médecine de précision. IntegraGen compte 28 employés à la suite des mesures de restructuration mises en œuvre et a généré 5 millions d'euros de revenus en 2025.

IntegraGen est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR0010908723 - Mnemo : ALINT - Eligible PEA-PME).

Pour plus d'informations, visitez le site www.integragen.com et suivez-nous sur LinkedIn.



CONTACTS

INTEGRAGEN
Béregère Génin
Directrice Générale
contact@integragen.com
Tél. : +33 (0)1 60 91 09 00



NEWCAP
Relations Investisseurs
Louis-Victor DELOUVRIER
integragen@newcap.eu
Tél. : +33 (0)1 44 71 98 53